

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2003-2004

9 MARS 2004

RAPPORT D'ACTIVITES

DU CONSEIL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION POUR
L'ANNÉE 2002-2003(1)

RAPPORT DE COMMISSION PRÉSENTÉ AU NOM DE LA
COMMISSION DE L'ÉDUCATION
PAR M. **BAILLY**

(1) Voir Doc. n° 475 (2003-2004) n° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Éducation a examiné au cours de sa réunion du 9 mars 2004(1) le rapport d'activités du Conseil de l'Éducation et de la Formation pour l'année 2002-2003.

DISCUSSION

M. Elsen après avoir pris connaissance de ce rapport d'activités constate que ce document paraît intéressant. En effet, plusieurs thèmes abordés pendant l'année scolaire 2002-2003 lui semblent instructifs. Il cite par exemple la refondation des humanités professionnelles et techniques, la filière qualifiante, l'hétérogénéité dans les relations dans les écoles, l'importance de la réorientation.

M. Elsen observe que sont également développés les thèmes de la citoyenneté à l'école. Il se dit étonné que l'on ne mette pas en exergue l'action des délégués d'élèves dans les écoles qui semble-t-il est un bon terrain d'application. L'intervenant remarquera également que la formation des formateurs d'enseignants reste un défi que le conseil de l'éducation et de la formation souligne suffisamment. Ce commissaire terminera son intervention en relevant un élément important en ce qui concerne l'intendance. Il parle dans ce cadre des retards dans la désignation des chargés de mission qui représentent un sérieux frein dans l'évolution des dossiers.

Mme Vlaminc-Moreau voudrait attirer l'attention des membres de la commission sur les conseils de participation et leur fonctionnement afin qu'ils soient partie intégrante du projet éducatif.

Ce commissaire souhaiterait également pouvoir bénéficier des actes du colloque relatif à l'hétérogénéité et l'homogénéité.

M. Neven observe que le rapport d'activités représente la synthèse de nombreuses préoccupations que nous avons eues au cours de la législature. A ce titre, il cite de nombreux avis

(1) Ont participé aux travaux de la commission:

Mme Bertouille (présidente), M. Neven, Mme Pary-Mille, MM. Bailly (rapporteur), Daïf, Hardy, Trussart, Mme Vlaminc-Moreau, MM. Charlier et Elsen.

Ont assisté aux travaux de la commission:

Mme Theunissen, membre du Parlement;
M. Nollet, ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE;

M. Gilkinet, collaborateur au cabinet de M. le ministre Nollet;

M. Gadisseur, collaborateur au cabinet de M. le ministre Dupon;

M. Sonville, expert du groupe MR.

qui lui paraissent intéressants rendus par ce conseil de l'éducation et de la formation.

M. Bailly pense que l'on ne peut que reconnaître la richesse des informations données dans ce rapport d'activités. Il se dit interpellé par un texte que l'on retrouve dans ce document et qui se base sur les rapports d'activités de la Chambre de l'enseignement. Ce texte nous parle des relations école/famille dans le fondamental sans spécifier qu'un consensus a été trouvé. La réflexion de ce commissaire est double. Faut-il s'intéresser uniquement à des relations école/famille dans le fondamental et non pas dans le secondaire? En effet, l'expérience de terrain fait apparaître que ces problèmes se rencontrent partout, qu'il s'agisse de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire. A la limite ces problèmes seraient même plus présents dans le secondaire que dans le fondamental.

M. Bailly se dit également attentif à l'usage des manuels scolaires. Il constate qu'aujourd'hui nous nous rendons compte que l'abus de la photocopieuse arrive à un découpage incohérent des programmes des matières scolaires et surtout des pratiques pédagogiques. Nous nous rendons compte aujourd'hui que le manuel scolaire avait bien des vertus que l'on a manifestement abandonnées. L'intervenant se dit intéressé de la suite qu'il y aura concernant les rencontres entre les représentants du conseil des livres, les administrateurs des éditions scolaires et l'administration de notre enseignement afin d'en retirer les enseignements nécessaires. M. Bailly observe que certains pays ont pris une part active dans le redressement des manuels scolaires notamment en mettant en place des modalités de subventionnement. Nul n'ignore les problèmes de l'édition en Belgique. Il faut dès lors, selon ce commissaire, s'interroger sur les modalités pratiques pour venir en aide au secteur de l'édition scolaire.

M. Trussart tient à souligner le travail fait par le conseil de l'éducation et de formation qui correspond à une synthèse de nos préoccupations. Il pense que certaines idées formulées par ce conseil pourraient être reprises sous forme de proposition de décret. L'intervenant souhaite également attirer l'attention des membres de notre commission sur les moyens qui doivent correspondre aux missions demandées par ce conseil de l'éducation et de la formation.

Pour conclure, M. Trussart tient à souligner que ce conseil est extrêmement important car il permet une synergie et une réflexion qui va enrichir tant l'éducation que la formation.

Le rapporteur,

A. BAILLY.

La présidente,

Ch. BERTOUILLE.